

	Prise en charge d'un patient douloureux chronique par thermo coagulation	Réf : soins/procédure/ XXX Version :1 Date de création : 27/12/2019 Date d'application : Page 1 sur 3
		Mots clés

	Nom	Fonction	Date et Signature
Rédaction	C.GERVAIS M.C DJIAN		
Validation de l'expert	DI MARIO		
Approbation	B.SZEKELY M.FISCHLER		

1. OBJET

Prise en charge d'un patient douloureux chronique par thermo coagulation des facettes articulaires postérieures

2. DOMAINE D'APPLICATION

Tout patient admis pour thermo coagulation en hospitalisation de jour

3. DOCUMENTS DE REFERENCE

- Référentiel ANAES 200- Diagnostic, prise en charge et suivi des malades atteints de lombalgie chronique
- RFE SFAR 2015 l'anesthésie du patient ambulatoire

4. DEFINITION(S) OU ABREVIATION(S)

4.1 Définitions

La thermocoagulation ou rhizolyse correspond à la destruction sélective et réversible, thermique (80°) par électrodes des fibres de la douleur au niveau des articulations postérieures (facettes articulaires) des vertèbres lombaires douloureuses.

Synonymes : Rhizolyse, Dénervation par radiofréquence, Ablation par radiofréquence, Radiofréquence lombaire, Thermo coagulation lombaire, Thermo coagulation articulaire postérieure, Neurotomie par radiofréquence, Thermo coagulation.

Indications : Patients souffrant de lombalgies, de cervicalgies ou de gonalgies chronique

Contre-indications :

- patient porteur d'une stimulation médullaire
- lésions cutanées infectieuses,
- pacemaker cardiaque
- Traitement anticoagulant en cours
- Matériel d'ostéosynthèse en regard de la zone à traiter

Il s'agit d'un geste percutané (sans incision de la peau et ne laissant pas de cicatrice) réalisé sous anesthésie générale ou sédation de 10 à 20 minutes et réalisé sous contrôle radioscopique.

Des électrodes sont placées dans des aiguilles à usage unique au niveau des articulations postérieures douloureuses sous repérage radiologique à des endroits bien précis pour ne pas blesser le nerf de la jambe (nerf sciatique ou crural).

4.2 Abréviations

HDJ : hôpital de jour

EN : Echelle numérique

DN4 : Questionnaire de dépistage des douleurs neuropathiques

5. DESCRIPTION DU PARCOURS PATIENT

5.1 Consultation douleur

Le patient est évalué en consultation douleur chronique au sein du CETD, puis dirigé vers une prise en charge en HDJ de médecine pour la réalisation du geste.

5.2 Programmation

Les rdv sont organisés par le secrétariat de l'unité douleur (Dr MCD) :

1. La prescription est réalisée par le médecin
2. Une feuille « rose » est adressée au secrétariat de l'HDJ de médecine interne, en précisant la date prévue de la thermo coagulation
3. La demande d'intervention est faxée en radio interventionnelle
4. La programmation d'une consultation d'anesthésie est réalisée sur Doctolib
5. Le patient est convoqué au bloc de neuroradiologie interventionnelle (le lundi après-midi)

5.3 Accueil du patient

L'HDJ comporte :

- Accueil du patient en HDJ de médecine hôpital de jour
- Transfert du patient via THEO par le service de brancardage jusqu'en radio interventionnelle
- Accueil et installation du patient en salle de radiologie interventionnelle

5.4 Réalisation du geste de thermocoagulation :

Le geste de thermo coagulation est réalisé au bloc de neuro-radio interventionnelle

- Entretien et évaluation douleur par l' IDE référente
- Repérage radioscopique
- Habillage chirurgical et préparation cutanée selon les règles habituelles
- Installation du patient en décubitus ventral, avec la radiographie positionnée de face afin de repérer les articulations.
- Une aiguille est descendue sous contrôle radiographique jusqu'à l'obtention d'un contact osseux contre l'articulation
- Une électrode est positionnée au travers de cette aiguille afin de confirmer la zone à thermo léser.
- Anesthésie légère (sédation) et anesthésie locale des zones à traiter.
- Thermo lésion des ramifications nerveuses en regard de ces articulations, 1 minute à 80°C par niveau à traiter.

- Passage du patient en SSPI puis retour en HDJ de médecine
- Compte rendu d'intervention sur Archemed ou Easily
- Programmation de la date de la consultation d'évaluation et de suivi
- Sortie du patient à domicile en ambulatoire avec ses ordonnances et sa fiche de liaison

6. FORMULAIRE(S) OU FICHE(S) TECHNIQUE(S) ASSOCIES

Compte rendu HDJ

7. ANNEXES

CODAGE acte :

- 7.1 LHNH001 : Thermo coagulation de facettes articulaires de vertèbre, par voie trans-cutanée avec guidage radiologique
- 7.2 AHNH001 : Destruction du rameau dorsal d'un nerf spinal

CODAGE GHM : 08K02J